



ACTUALITÉ ET RÉGLEMENTATION DU DROIT DE TRAVAIL EN CHRD

LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

Public : Cette formation s'adresse à tout chef d'entreprise, responsable ou comptable ayant une activité liée au secteur professionnel CHR.

Pré-requis : Aucun.

BIEN CONNAÎTRE LA CONVENTION COLLECTIVE DES CHR ÉVOLUTION DU DROIT DE TRAVAIL

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, les participants seront capables de :

- Acquérir et mettre en pratique les règles de bases en droit du travail, tout en maîtrisant au mieux les principales dispositions de la Convention Collective Nationale des Cafés, Hôtels, Restaurants.
- Connaître la législation relative au droit du travail et les différentes clauses du contrat de travail.
- Optimiser son rôle et son pouvoir de dirigeant en imposant des règles et une discipline au sein de l'entreprise.
- Gérer au mieux la suspension et/ou la rupture du contrat de travail.

2
JOURS

► INTER ENTREPRISES
► 6 À 12 PARTICIPANTS

Code du travail, différents types de contrats de travail

- Convention collective
- Usages
- CDI, CDD, extras, saisonniers, temps partiel, travail modulé
- Conventions de stage
- Clauses courantes, particulières, interdites

Règles de la direction

- Répartition du temps de travail et des horaires, heures supplémentaires, dépassements
- Gestion des congés payés, salaires et accessoires, rémunération au pourcentage
- Avantages nourriture

Mesures de discipline dans l'entreprise

- Agissements fautifs
- Harcèlement, discrimination, sanctions

Suspension du contrat de travail, fin du contrat de travail

- Maladie, maternité, accidents travail, maladies professionnelles
- Démission
- Licenciement, suivi d'une transaction ou non, rupture conventionnelle, prise d'acte de la rupture.

VALIDATION DE LA FORMATION : Remise d'une attestation de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES:

Pédagogie active et participative : mise en situation sur un établissement.

INTERVENANTS:

Professionnels du secteur CHRD spécialisés en droit social.